



COMMUNICATION

COVID-19 : Point d'actu hebdo d'Yves Métaireau du 15 mai

Communiqué de presse du 15 mai 2020

Publié le 15 mai 2020

Le retard de livraison des masques décale la première distribution aux Baulois à partir du lundi 18 mai

Yves Métaireau maire de La Baule-Escoublac annonce que les aléas de livraison des masques commandés en grand nombre par le Département de Loire-Atlantique et cofinancés par l'Etat, le Département 44, Cap Atlantique et la Ville, contraignent la ville de La Baule-Escoublac à décaler la distribution initialement envisagée à partir du 15 mai.

Le nombre de masques livré étant également nettement inférieur à celui attendu, la distribution s'organisera selon les principes suivants :

- du lundi 18 mai au mercredi 20 mai de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h.

Puis, en fonction du stock disponible, lundi 25 mai.

- Dans **trois sites, en cohérence géographique avec les 17 bureaux de vote**
 - Hôtel de ville : bureaux de vote n° 1, 2, 3, 4, 5, 10
 - Mairie annexe d'Escoublac : bureaux de vote n° 6, 7, 8, 15, 16, 17
 - Mairie annexe du Guézy : bureaux de vote n° 9, 11, 12, 13, 14.
- Réservée en premier lieu aux Baulois âgés de 75 ans et plus entre le 18 mai et le 20 mai ;
- Dans le respect de la répartition des trois sites selon les bureaux de vote ;
- Sur la base d'un masque par électeur et sur présentation de la carte d'électeur et la carte nationale d'identité ;
- Avec possibilité de procuration simplifiée pour les personnes dans l'impossibilité de se déplacer elles-mêmes.

La distribution des masques, conjointement assurée par des élus et des agents de la Ville, sera évidemment réalisée dans le respect des habituelles mesures barrières et avec toute la souplesse nécessaire pour éviter les déplacements trop nombreux en mairies.

Lorsque les dates de livraisons du reste des masques seront confirmées, un nouveau calendrier de distribution sera communiqué aux Baulois.

<https://www.labaule.fr/information-transversale/actualites/default-ca3dc0aed9-5442?>

Cependant les personnes concernées par la première phase de distribution (18, 19, 20, 25 mai) n'ayant pas pu retirer leur masque en mairie pourront le signaler par téléphone en mairie au 02 51 75 75 75 et convenir d'un nouveau rdv pour le récupérer.

Comme évoqué dans un précédent point d'actu hebdo, ce sont les services du Centre Communal d'Action Sociale qui organiseront la dotation des masques pour les résidents de Bôle Eden et les bénéficiaires du portage de repas à domicile.

Yves Métaireau tient enfin à rappeler que la dotation en masques, décidée par la Ville mais sans caractère obligatoire au sens de la loi, constitue une mesure d'accompagnement supplémentaire pour que le déconfinement s'opère avec le plus de sérénité possible pour l'ensemble des Baulois.

Comme pour la réouverture de la plage, il compte donc sur leur patience et leur sens des responsabilités pour comprendre et respecter les contraintes, qui au fil des jours, permettront à chacun de retrouver un quotidien « presque » normal à la Baule.

A partir du 19 mai, le marché de la Baule retrouvera enfin ses commerçants autour de la halle

Jusqu'à alors autorisé aux seuls commerçants alimentaires, et avec l'accord du préfet de Loire-Atlantique, le marché de La Baule retrouvera à partir du 19 mai la quarantaine de commerçants abonnés extérieurs présents traditionnellement autour de la halle.

Ce retour, tant attendu, s'effectuera bien sûr dans le respect des mesures barrières et avec une distance d'un mètre minimum entre chaque emplacement.

Une vente exceptionnelle de masques au profit des CCAS sur le marché de la Baule dimanche 17 mai !

A l'initiative d'un groupe de 100 femmes, originaires pour l'essentiel de Saint-André-des Eaux, Le Pouliguen et La Baule-Escoublac, baptisé « Les prêtes à en découdre » et avec le précieux soutien de l'association andréanaise de loisirs créatifs « En catimini », plusieurs centaines de masques seront vendus dimanche matin sur le marché de La Baule entre 8h30 et 13h30.

Au total 3 modèles de masques 100% coton (Enfant, femme et homme), confectionnés dans le respect des recommandations de l'AFNOR, seront proposés au prix unitaire de 3 euros.

Yves Métaireau maire de La Baule-Escoublac et président de Cap Atlantique et Brigitte Solère adjointe en charge de l'action sociale, tiennent à souligner le caractère extrêmement bienveillant et utile d'une telle initiative dont les bénéfices seront reversés aux Centres Communaux d'Action sociale de Saint-André-des Eaux, du Pouliguen et de La Baule-Escoublac.

Au-delà de l'aventure humaine que représente l'action de ces femmes (et de leurs maris en appui logistique pour le ravitaillement et la maintenance des machines à coudre) mobilisées depuis fin mars, la confection de ces masques a donné un vrai sens à leur confinement !

A suivre ...

Masques

<https://www.labaule.fr/information-transversale/actualites/default-ca3dc0aed9-5442?>



VILLE DE
La Baule
ESCOUBLAC

VILLE DE LA BAULE
Ville de La Baule Escoublac
Hôtel de Ville
7, avenue Olivier Guichard
44500 La Baule-Escoublac

☎ 02 51 75 75 75

